

Bonjour,

Je vous envoie mon message pour la journée du 3 décembre sur le handicap

Il convient de définir ce qu'est un handicap : *"Constitue un handicap, au sens de la présente loi de 2005, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant"*.

Je pense que la massification de l'école s'est élargie depuis cette loi. Ainsi, toute personne soumise à l'obligation scolaire doit saisir cette opportunité et permettre à chacun d'être pris en compte selon son hétérogénéité, sa singularité et favoriser sa réussite dans sa globalité

Depuis cette loi, tout élève en situation de handicap a sa place dans l'école, et son évolution s'est faite de façon fulgurante. Ainsi on est passé de l'intégration (CLIS) à l'inclusion des élèves (ULIS) en situation de handicap.

Dans ce collège, nous avons eu droit à l'ouverture d'une deuxième classe d'ULIS pour la rentrée 2024 parce qu'il y avait une très forte demande pour la prise en charge de ce public à besoin spécifique particulier qui nécessite une prise en charge particulière.

Cependant, nous remarquons que l'État exige une obligation de résultats mais pas toujours une obligation de moyens.

J'espère que la prise en charge des élèves en situation de handicap pourra agir sur les mœurs, le regard porté sur cet "autre" qu'on a tendance à définir comme n'étant pas "normal" parce que pas comme soi.

La grande qualité humaine, la bienveillance, l'altruisme, la bonté, la douceur, la gentillesse, l'écoute active et l'amour transmis au quotidien à ces personnes doivent nous permettre de nous sentir très légère et leur faire savoir qu'ils existent aussi et ont leur place dans la vie, dans la société.

ANONYME

